FICHE DE SYNTHESE DU SITE NATURA 2000 FR9112032

http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html

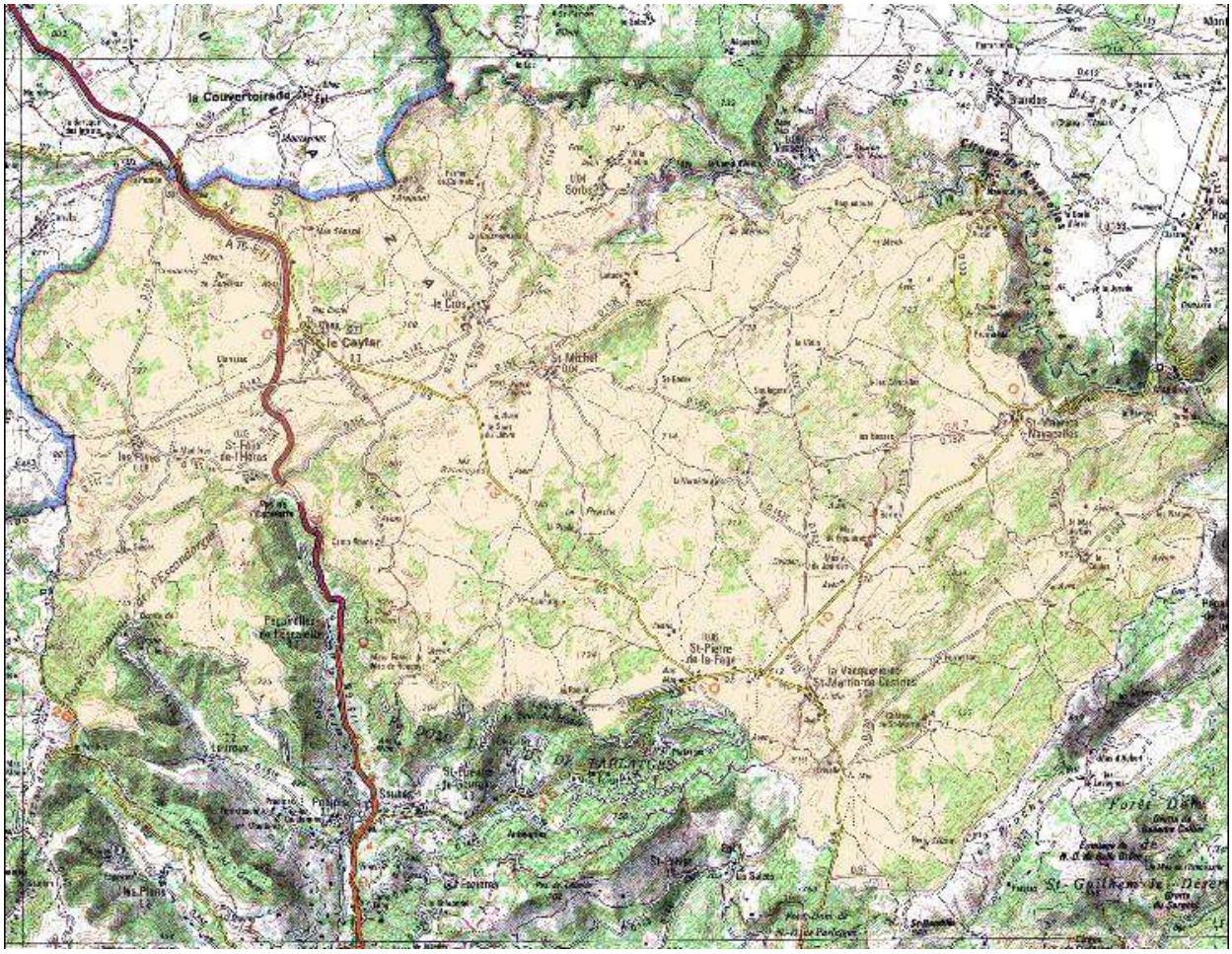

Site FR9112032

ZPS (arrêté préfectoral du 26.12.2008)

Département : Hérault

Surface du site: 29 618 ha

Opérateur/animateur du site : CPIE des Causses Méridionaux

Description du site

Le site «Causse du Larzac » se situe sur un secteur géographique dénommé « Causses Méridionaux ». Il est limité au nord par les gorges de la Vis et de la Virenque, et au sud par le piémont lodévois. Les causses sont des plateaux constitués de roches sédimentaires datant du Jurassique qui sont représentées majoritairement par des calcaires, des dolomies et des marnes. Le territoire est soumis aux influences climatiques méditerranéennes et continentales auxquelles s'ajoute l'effet de l'altitude. Les eaux superficielles sont très rares, l'eau se situant essentiellement en sous sol dans des secteurs aquifères karstiques. Le site se compose principalement de milieux ouverts en raison des activités agro-pastorales qui y sont pratiquées depuis le néolithique. La déprise agricole, qui a commencé au début du 20ème siècle a entraîné une fermeture importante des milieux sur le site. La superficie des formations forestières a fortement augmenté au détriment des pelouses et des cultures. La plupart des habitats et espèces d'intérêt communautaire sont inféodés à des paysages de milieux ouverts, ce qui reflète la diversité et l'intérêt patrimonial de ces formations semi-naturelles, c'est à dire créées et entretenues par l'action de l'homme et de ses troupeaux.

Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Elements quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Bruant ortolan (Emberiza hortulana)	A379	non disponible	moyen	déprise agricole, fermeture des landes, plantations de résineux, pâturage printanier excessif
Crave à bec rouge (Pyrrhocorax pyrrhocorax)	A346	non disponible	moyen	fermeture des milieux, plantations de résineux, utilisation de pesticides pour les proies, perturbations liées à l'escalade
Vautour moine (Aegypsus monachus)	A079	non disponible	moyen	perturbations liées à la fréquentation humaine, exploitation forestière
Pipit rousseline (Anthus campestris)	A255	non disponible	moyen	déprise agricole, fermeture du milieu, plantation de résineux, mise en culture des parcours
Oedicnème criard (Burhinus oedicnemus)	A133	non disponible	moyen	fermeture des milieux, plantations de résineux
Aigle royal (Aquila chrysaetos)	A091	non disponible	bon	fermeture des milieux, perturbations liées à la fréquentation humaine
Vautour fauve (Gyps fulvus)	A078	non disponible	moyen	perturbations liées à la fréquentation humaine
Alouette lulu (Lullula arborea)	A246	non disponible	bon	fermeture des landes, pâturage au printemps (avril-mai)
Pie-Grièche écorcheur (Lanius collurio)	A338	non disponible	bon	débroussaillages ou brûlages dirigés en période de nidification (mars à juin)

Fauvette pitchou (Sylvia undata)	A302	non disponible	bon	plantation de résineux, enneigements prolongés (mortalité des hivernants)
Circaète Jean le Blanc (Circaetus gallicus)	A080	non disponible	bon	fermeture des milieux, exploitation forestière, création de pistes, coupes à blanc, perturbations liées aux activités cynégétiques
Busard Saint-Martin (Circus cyaneus)	A082	non disponible	moyen	fermeture des milieux, brûlage dirigé ou débroussaillage sur les sites de nidification
Busard cendré (Circus pygargus)	A084	non disponible	moyen	ermeture des milieux, brûlage dirigé ou débroussaillage sur les sites de nidification
Faucon pèlerin (Falco peregrinus)	A103	non disponible	bon	perturbations liées à la fréquentation humaine
Grand-duc d'Europe (Bubo bubo)	A215	non disponible	bon	fermeture des milieux, sur-fréquentation des sites rocheux
Pic noir (Dryocopus martius)	A236	non disponible	moyen	Incendies, coupes à blanc

Principaux objectifs du site

Espèces visées	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Ensemble des oiseaux (sauf Pic noir)	1 - Maintenir les milieux ouverts	Maintien des ressources herbacées par le pâturage, arrêt de l'embroussaillement par l'élimination mécanique ou manuelle, restauration des milieux ouverts par brûlage dirigé
	2 – Maintenir les activités agricoles et pastorales	Soutien économique des activités agropastorales, amélioration de la maîtrise foncière
Engoulevent d'Europe, Pie-Grièche écorcheur, Alouette lulu, Aigle royal , Grand-duc d'Europe, Faucon pèlerin , Circaète Jean le Blanc, Pic noir	3 - Gérer les milieux forestiers	Maintien des sous-bois par le pâturage, arrêt de l'embroussaillement par l'élimination mécanique ou manuelle, création ou rétablissement de clairières, création de lisières étagées complexes, amélioration des taillis de feuillus par éclaircies, développement de futaies mixtes, gestion des accrus naturels
Ensemble des oiseaux	4 - Favoriser la présence d'une mosaïque d'habitats	Entretien des haies et alignements d'arbres
Busard cendré, Vautour fauve, Vautour moine	5 - Mettre en oeuvre des mesures spécifiques à certains habitats ou à certaines espèces	Mise en défens temporaire des zones humides, création de placettes d'alimentation des rapaces nécrophages
Crave à bec rouge, Engoulevent d'Europe, Oedicnème criard, Bruant ortolan, Pipit rousseline, Alouette lulu, Pie-Grièche écorcheur, Fauvette pitchou	6 - Améliorer les connaissances sur certains habitats et espèces	Amélioration des connaissances des oiseaux, définition des engagements relatifs à la charte Natura 2000 et des terrains susceptibles d'en bénéficier

Ensemble des oiseaux	7 - Informer, sensibiliser et concerter la population locale, les professionnels et les usagers	Réalisation et diffusion d'une plaquette de présentation du site, réalisation et diffusion d'une lettre d'information, organisation de réunions publiques, organisation de journées techniques thématiques, mise en place d'une commission de concertation sur les activités de pleine nature et le tourisme, mise en place d'une signalétique informative
	8 - Mettre en cohérence le DOCOB	Préconisations de mise en cohérence avec les politiques et les actions publiques; préconisations de mise en cohérence avec les documents de planification, chartes, zonages territoriaux, opérations collectives ou toutes autres politiques publiques; préconisations de mise en cohérence avec les projets d'aménagement
	9 - Evaluer les résultats de la mise en oeuvre du DOCOB	Suivi et évaluation de l'état de conservation des oiseaux, suivi et évaluation des mesures de gestion proposées

Pour en savoir plus :

Contact :

CPIE des Causses Méridionaux, 34 route de Saint-Pierre 34520 LE CAYLAR

Site de l'opérateur : www.cpie-causses.org/

Sources d'information :

Site du MEDDE: www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDT : www.herault.equipement.gouv.fr/